

## CONSEIL DE PARIS

### Conseil Municipal

#### Extrait du registre des délibérations

-----

**Séance des 28, 29, 30 septembre et 1<sup>er</sup> octobre 2015**

**2015 DAC 398** Subvention (20.000 euros) à l'association Alliance israélite universelle (9e).

**M. Bruno JULLIARD, rapporteur.**

-----

**Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L. 2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération, en date du 15 septembre 2015, par lequel Mme la Maire de Paris lui propose l'attribution d'une subvention à l'Alliance israélite universelle ;

Sur le rapport présenté par M. Bruno JULLIARD, au nom de la 2e Commission,

Délibère :

Article 1 : Une subvention d'un montant de 20.000 euros est attribuée à l'association Alliance israélite universelle, 45, rue de La Bruyère 75009 Paris, pour conserver, mettre en valeur et tenir à la disposition du public le patrimoine culturel qu'elle a constitué. 2015\_01146 49521.

Article 2 : La dépense correspondante sera imputée sur le budget de fonctionnement de l'année 2015 de la Ville de Paris rubrique 324, nature 6574, ligne VF40002, provision pour subventions de fonctionnement au titre du patrimoine.

**La Maire de Paris,**

A handwritten signature in blue ink, reading "Anne Hidalgo".

**Anne HIDALGO**